DÉCISION (PESC) 2018/226 DU CONSEIL

du 15 février 2018

modifiant la décision 2012/389/PESC relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité sur l'Union européenne, et notamment son article 28, son article 42, paragraphe 4, et son article 43, paragraphe 2,

vu la proposition du haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité,

considérant ce qui suit:

(1) Le 16 juillet 2012, le Conseil a adopté la décision 2012/389/PESC ([1]) relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités maritimes régionales dans la Corne de l'Afrique (EUCAP NESTOR).

(2) Le 12 décembre 2016, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2016/2240 ([2]) modifiant la décision 2012/389/PESC. La mission a été renommée EUCAP Somalia, son mandat a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2018 et la période couverte par le montant de référence financière a été prolongée jusqu'au 28 février 2017.

(3) Le 27 février 2017, le Conseil a adopté la décision (PESC) 2017/349 ([3]) modifiant la décision 2012/389/PESC et prévoyant un montant de référence financière pour la période allant du 1er mars 2017 au 28 février 2018.

(4) Il convient de modifier la décision 2012/389/PESC afin de prévoir un montant de référence financière pour la période allant du 1er mars 2018 au 31 décembre 2018,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

À l'article 13, paragraphe 1, de la décision 2012/389/PESC, l'alinéa suivant est ajouté:

«Le montant de référence financière destiné à couvrir les dépenses liées à l'EUCAP Somalia pour la période allant du 1er mars 2018 au 31 décembre 2018 s'élève à 27 335 900 EUR.»

Article 2

La présente décision entre en vigueur le jour de son adoption.

Fait à Bruxelles, le 15 février 2018.

Par le Conseil

Le président

K. VALCHEV

([1]) Décision 2012/389/PESC du Conseil du 16 juillet 2012 relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) (JO L 187 du 17.7.2012, p. 40).

([2]) Décision (PESC) 2016/2240 du Conseil du 12 décembre 2016 modifiant la décision 2012/389/PESC relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités maritimes régionales dans la Corne de l'Afrique (EUCAP NESTOR) (JO L 337 du 13.12.2016, p. 18).

([3]) Décision (PESC) 2017/349 du Conseil du 27 février 2017 modifiant la décision 2012/389/PESC relative à la mission de l'Union européenne visant au renforcement des capacités en Somalie (EUCAP Somalia) (JO L 50 du 28.2.2017, p. 80).